QUALIFICATION DU TERRAIN

CLAIRIÈRE DE LA CAMPAGNE

SITA LORRAINE VOUS INFORME ...

Les travaux de qualification du terrain de la Clairière de la Campagne ont débuté. En fonction de leurs résultats, un projet de création d'un site de traitement et de valorisation des déchets sera élaboré. Ce site pourra devenir un Ecoparc en fonction des choix d'implantation d'activités de préservation de l'environnement qui seront faits. SITA Lorraine s'engage à communiquer régulièrement sur l'évolution de son projet. Ce premier document est ainsi réalisé pour vous permettre de mieux appréhender la nature des travaux aujourd'hui menés sur la Clairière de la Campagne et de comprendre dans quel contexte ils s'inscrivent.

CONNAITRE LA NATURE DES SOLS ET DES SOUS-SOLS DE LA CLAIRIERE DE LA CAMPAGNE

La qualification du terrain du site a démarré début mars et s'achèvera courant avril 2009. Elle comprend :

- **un relevé topographique,**
- **des forages,**
- **des analyses hydrographiques et géotechniques.**

La carte géologique du secteur du site de la Clairière de la Campagne permet de connaître une première approche de la géologie du site, au niveau local. Avant de définir un projet d'écoparc, il est nécessaire de s'assurer de la géologie précise au droit du site ainsi que de mener une qualification des sols et sous-sols du terrain.
Cette qualification s'appuie sur 4 critères :

un critère géologique : l'objectif est de connaître la composition et la constitution du sous-sol,

un critère hydrogéologique : le but est de repérer l'existence d'éventuels écoulements superficiels ou/et profonds, de connaître leur profondeur, leur fonctionnement et leur direction d'écoulement,

un critère hydrographique : l'objectif est de répertorier les cours d'eau et les zones humides et de connaître leur fonctionnement, notamment leurs confluences et leurs usages,

un critère géotechnique : l'objectif est de connaître la perméabilité naturelle des différents matériaux et leur stabilité.

Ces étapes permettront de qualifier le site en ce qui concerne le sol et le sous-sol. La qualification pourra alors être poursuivie par d'autres études telles que prévues dans la réglementation.

L'étape de confirmation du terrain s'accompagne d'une demande d'investigation archéologique anticipée menée par les services de la DRAC (Direction Régionale des Activités Culturelles), afin de détecter la présence d'éventuels vestiges.

CONNAITRE LA NATURE DES SOLS ET DES SOUS-SOLS **POUR QUOI FAIRE ?**

La qualification du terrain de la Clairière de la Campagne a pour objectif de valider la compatibilité des sols et sous sols avec une activité de stockage de déchets permettant de répondre au besoin vosgien de traitement. Le projet que pourrait proposer SITA Lorraine n'est cependant à ce jour pas figé et d'autres activités de l'économie environnementale pourraient ainsi être développées sur le site : fabrication d'électricité, séchage de bois, ...

Les déchets produits par les ménages et les entreprises suivent un itinéraire de valorisation composé de plusieurs étapes : collecte sélective, tri et conditionnement, valorisation matière, compostage, ...A l'issue de ce parcours, le déchet restant est considéré comme ultime. Celui ci peut aujourd'hui être traité par enfouissement ou par incinération. Ces deux modes de traitement sont des solutions respectueuses de l'environnement.

Une installation de stockage de déchets non dangereux (appellation réglementaire des Centres de Stockage de Déchets Ultimes) est une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE), placée sous le contrôle de la DRIRE.

Ces sites ont des capacités foncières permettant d'accueillir des activités environnementales : plantation de miscanthus, pose de panneaux photovoltaïques, plantations de haies champêtres permettant de développer la biodiversité, ...

Ils peuvent être à l'origine d'une valorisation énergétique permettant de produire électricité et chaleur servant à l'alimentation des communes environnantes, à des activités de séchage de bois, ...

Ces sites sont de véritables Ecoparcs.

Chaîne globale de gestion des déchets

L'implantation d'un site de valorisation et de traitement dépend de caractéristiques géologiques et hydrogéologiques, mais aussi de facteurs tels que la faune, la flore, l'intégration paysagère ou l'empreinte écologique de la circulation par rapport aux lieux de production des déchets. Une fois le terrain confirmé dans sa compatibilité avec une activité de valorisation et de traitement des déchets, s'enclenche une succession d'étapes chronologiques : réflexion sur la nature du projet, information locale, proposition de projet, enquête publique, validation administrative puis construction, exploitation et intégration environnementale. La durée de chacune de ces étapes n'est pas prédéfinie : elle dépend du temps nécessaire à la résolution des problématiques propres à chaque étape.

SITA LORRAINE C'EST :

- 550 personnes,
- 5 centres de tri
- 8 centres de traitement et de valorisation
  (Installations de Stockage des Déchets Non Dangereux)
- 4 plate-formes de compostage
- plus de 4 MW électriques produits soit 17 500 personnes alimentées en énergie verte et renouvelable en Lorraine

QUI SOMMES NOUS ?

Au sein de SUEZ Environnement, SITA est le spécialiste de la gestion du cycle des déchets. En France, SITA contribue directement au développement durable en proposant à ses clients des solutions innovantes pour collecter, trier, valoriser et éliminer les déchets.

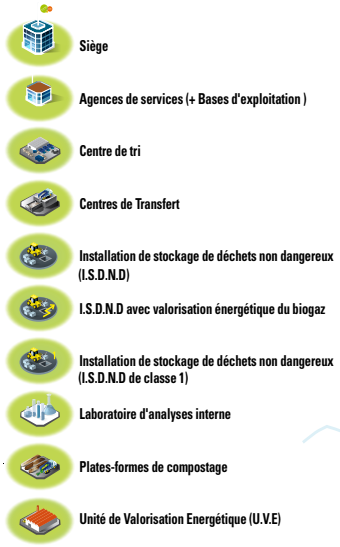

En 2008 SITA Lorraine a créé une offre TRI + BTP afin d'accompagner les professionnels du secteur à mieux trier et valoriser leurs déchets de chantier.
Plus d'informations sur : **www.chantiervert.com**

Pour accompagner la baisse des tonnages de déchets ultimes et renforcer le geste de tri, **en 2009, SITA Lorraine** accompagne sa première collectivité locale à la mise en place de la collecte au poids.

En 2008, SITA et la LPO signent un partenariat pour le développement de la biodiversité sur les sites de traitement et de valorisation. A Flévy et à Lesménils en Lorraine les sections départementales de la LPO accompagnent les équipes SITA dans la mise en place de haies champêtres et la préservation d'une espèce en voie de disparition : **le Milan Royal.**

suez environnement SITA

www.sita.fr
03.87.75.90.00

PUBLICIS-AVANCE - 03/2009 - IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ